Orgeval

Le guide de l'écolier

2023-2024

Sommaire

Éditorial 3
Les établissements scolaires 4
Les démarches administratives 5
La journée de l'écolier 6
Aux côtés des élèves 6
La restauration scolaire 8
Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) 9
Le mercredi, c'est accueil de loisirs ! 10
Le sport et ses valeurs 11
Les transports scolaires 12

Les vacances scolaires 2023-2024

- Rentrée des classes : lundi 4 septembre 2023
- Vacances de la Toussaint :
  Du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023
- Vacances de Noël :
  Du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024
- Vacances d'hiver :
  Du samedi 10 février au dimanche 25 février 2024
- Vacances de printemps :
  Du samedi 6 avril au dimanche 21 avril 2024
- Vacances d'été : samedi 6 juillet 2024

Éditorial

Chers parents, chers élèves,

« Qui a eu cette idée folle, un jour, d'inventer l'École ? »

Oui, c'est une idée folle ! Donner à tous les enfants de France, dès l'âge de trois ans, les moyens d'apprendre, de s'épanouir, de développer une vie sociale et d'exercer ses talents, quelle belle idée folle !

Depuis des années, à Orgeval, nous employons des animateurs, des ATSEM, des éducateurs sportifs, des agents pour offrir à nos enfants un accueil scolaire et périscolaire de qualité. Chaque jour, ils font un travail exceptionnel !

C'est encore pour les enfants que nous construisons depuis cet été une école belle, moderne et fonctionnelle. Nous sommes fiers de tous ces projets.

Nous souhaitons à tous les jeunes Orgevalais et leurs familles, ainsi qu'aux équipes pédagogiques, une très belle année scolaire, riche d'épanouissement, de nouveaux projets et de réussites pour tous !

Hervé Charnallet
Maire d'Orgeval

Pour suivre l'actualité de la commune :

@Orgeval78630

@Orgeval78630

www.ville-orgeval.fr

Les établissements scolaires

À Orgeval, environ 1000 enfants de primaire sont scolarisés dans des établissements publics et privés.
La ville compte deux écoles publiques : Jean de La Fontaine (maternelle) et Louis Pasteur (élémentaire).

- **École maternelle Jean de La Fontaine**

Directrice : Aurore Miceli
85, rue de la Fontaine Saint-Pierre - 78630 Orgeval
Tél. 01 30 65 79 76 - Email : 0780778x@ac-versailles.fr

- **École élémentaire Louis Pasteur**

Directeur : Erwan Le Bihan
389, avenue Foch - 78630 Orgeval
Tél. 01 39 22 35 65 - Email : 0780648f@ac-versailles.fr

Elle accueille également une école privée et une école Montessori.

- **École privée Sainte-Jeanne d'Arc (maternelle et élémentaire)**

101, rue de la Chapelle - 78630 Orgeval
Tél. 01 39 75 90 63
Email : sec-jdarcorgeval@outlook.com
www.ecole-stejeannedarc-orgeval.fr

- **El Nido, école Montessori bilingue (maternelle et élémentaire)**

Directrice : Diane Dorlean
1120, route des Alluets - 78630 Orgeval
Tél. 07 86 68 78 97 (service scolaire) - 06 88 25 30 52 (service administratif)
Email : elnido.montessori@gmail.com
www.ecole-montessori-bilingue-orgeval.com

Les démarches administratives

L'ensemble des démarches administratives (inscriptions scolaires et périscolaires, modifications, annulations, paiement des factures, informations, etc.) se fait en ligne directement sur le portail famille - espace citoyens :

www.espace-citoyens.net/ville-orgeval

Pour toute information relative à votre compte, n'hésitez pas à contacter le service des affaires scolaires qui prendra soin de vous guider !

Rappel Vous avez jusqu'à 72h avant la date pour faire une réservation au périscolaire, et jusqu'à 10 jours avant le début des vacances scolaires. Passé ce délai, les demandes se font par mail sous réserve des places disponibles.

Contact : 243, rue du Maréchal Foch - 78630 Orgeval

Service scolaire
Tél. 01 39 22 35 79
servicescolaire@mairie-orgeval.fr

Service périscolaire
Tél. 01 39 22 35 25
service.periscolaire@mairie-orgeval.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 8h30 à 12h30 et mercredi de 8h30 à 13h
- Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Permanence en mairie les 2e et 4e samedi de chaque mois de 8h30 à 13h

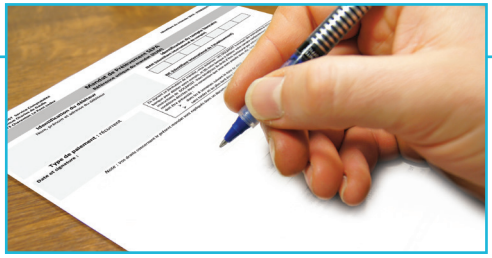

À savoir

Mise en place du
prélèvement automatique

Pour répondre à la demande de nombreux habitants et dans le cadre d'une simplification des démarches administratives, la Ville met en place à la rentrée de septembre 2023 le prélèvement automatique pour le paiement de vos factures. Il vous suffit de compléter et de signer le règlement financier, le contrat de prélèvement SEPA ainsi que l'autorisation de prélèvement.

La journée de l'écolier

École maternelle Jean de La Fontaine

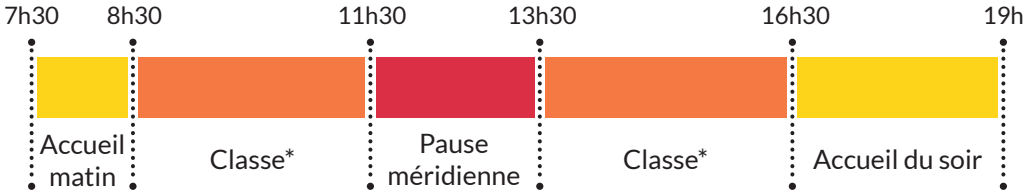

École élémentaire Louis Pasteur

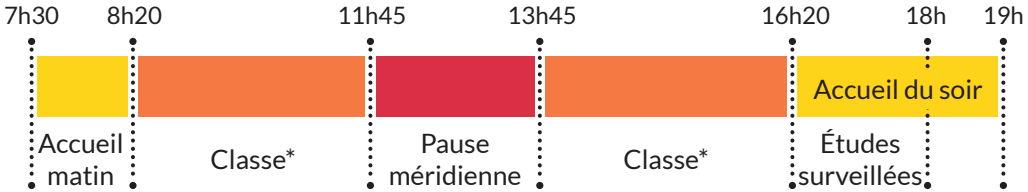

* Ouverture des portes 10 min avant

Aux côtés des élèves

Pour faire face à la hausse notable des effectifs depuis plusieurs années, la Municipalité a fait en sorte de proposer un encadrement adéquat. Ainsi, les équipes sont constituées en fonction du nombre d'enfants accueillis :

	Maternelle	Élémentaire
Accueil du matin et du soir	1 encadrant pour 14 enfants (+ midi)	1 encadrant pour 18 enfants
Centre de loisirs le mercredi	1 encadrant pour 10 enfants	1 encadrant pour 14 enfants
Centre de loisirs vacances scolaires	1 encadrant pour 8 enfants	1 encadrant pour 12 enfants
Restauration	4 agents de restauration + 10 animateurs + 7 ATSEM	6 agents de restauration + 18 animateurs

À savoir

Dans l'objectif de préserver le pouvoir d'achat des familles et garantir les meilleures conditions d'apprentissage, la commune assure une prise en charge des fournitures scolaires à hauteur de 50 € par enfant pour l'élémentaire et 60 € par enfant en maternelle.

À l'école maternelle Jean de la Fontaine, chaque enseignant est assisté d'une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) et deux agents supplémentaires sont entièrement dédiés à la gestion de la buanderie et l'entretien des dortoirs et toilettes.
Chaque soir, l'étude est encadrée par les professeurs des écoles, sous la responsabilité du directeur du centre de loisirs.

Contacts : Accueil périscolaire Jean de la Fontaine
Tél. 01 30 65 79 84 ou 06 79 93 97 25
Accueil périscolaire Louis Pasteur
Tél. 01 78 63 10 12 ou 06 81 58 42 93

Les parents partenaires

Des réunions sont mises en place avec les représentants des parents d'élèves (AGPE). On y évoque les sujets importants liés aux écoles mais c'est aussi une instance d'information sur les projets de la municipalité, l'actualité...
Contact : agpe78@gmail.com

A l'heure du numérique

La Ville investit dans les équipements numériques afin de favoriser l'appréhension de cet univers par les enfants.

École élémentaire Louis Pasteur

- 100% des classes (19) équipées d'un tableau tryptique, d'un vidéoprojecteur, de hauts parleurs, d'un stylet interactif et d'ordinateurs avec logiciels dédiés ;
- 1 salle informatique avec 16 ordinateurs ;
- 16 tablettes.

École maternelle Jean de la Fontaine

À la rentrée 2023, 7 classes seront entièrement équipées en VPI.

La restauration scolaire

Tous les jours, environ 650 repas sont servis. En moyenne, 95 % des élèves des écoles bénéficient du service de restauration municipale.

Les menus

Ils sont suivis et établis lors de commissions trimestrielles qui se composent du service de la restauration municipale, des directeurs de centres de loisirs, du fournisseur, d'une diététicienne et de l'association des parents d'élèves (AGPE).

Les menus comportent aujourd'hui 4 composants répartis comme suit : entrée ou dessert, plat protidique, légumes ou féculents en accompagnement et produit laitier. Les règles nutritionnelles sont respectées tout en préservant l'équilibre alimentaire. Les enfants peuvent se resservir s'ils le souhaitent et les repas répondent à leurs besoins.

Le PAI (Projet d'Accueil Indivisualisé)

Les enfants souffrant d'allergie alimentaire ou d'intolérance alimentaire peuvent être accueillis au restaurant scolaire dans le cadre d'un Projet d'Accueil Individualisé validé par la famille, la Ville, l'école et le médecin scolaire (ou le médecin de PMI) et le directeur de l'accueil de loisirs en charge de la restauration scolaire.

Pour toute demande, rapprochez-vous du service des affaires scolaires.

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Réduire et éviter le gaspillage alimentaire, c'est le projet développé par les agents du service de la restauration, les animateurs, les membres de l'AGPE et les enseignants.

Plusieurs objectifs :

- Apprendre à apprécier la nourriture ;
- Quantifier le gaspillage ;
- Prendre des mesures pour le réduire.

Une table de tri a été mise à la disposition des enfants de l'école Pasteur. Ils débarrassent et trient eux-mêmes leurs déchets dans des bacs distincts.
Plusieurs projets viendront compléter cette initiative à la rentrée prochaine comme la création d'une brigade «Les shérifs du tri» qui participera entre autres aux commissions menus. L'école maternelle Jean de la Fontaine déploiera également des actions afin d'initier les plus petits.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

La participation accrue des jeunes à la vie locale est un des objectifs que s'est fixé la Municipalité en matière de démocratie participative. C'est pourquoi, avec le Service jeunesse, la Ville a souhaité mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) pour sensibiliser les écoliers de CM1 et CM2 au principe d'engagement citoyen. Les représentants ont été élus en juin 2023.

Si votre enfant souhaite proposer des idées, N'Dylia Goloko, animatrice référente jeunesse, se tient à disposition pour en échanger.

Contact : jeunesse2@mairie-orgeval.fr
Tél. 01 39 22 35 61

Le mercredi, c'est accueil de loisirs !

Orgeval dispose de deux accueils de loisirs qui répondent aux normes de fonctionnement du Service Départementale à la Jeunesse, à l'Environnement et aux Sports (SDJES) :

- Maternelle, situé dans les locaux de l'école Jean de la Fontaine ;
- Élémentaire, situé au plateau Saint-Marc à la Mosaïque.

Les programmes d'activités sont préparés par les équipes d'animation qui proposent des activités sportives et des ateliers ludiques comme le chant, le théâtre, les jeux de société, ou thématiques selon les saisons, avec pour objectifs principaux le bien-vivre ensemble, le respect de l'autre, l'éveil, l'accès à la culture, aux sports et à l'environnement.

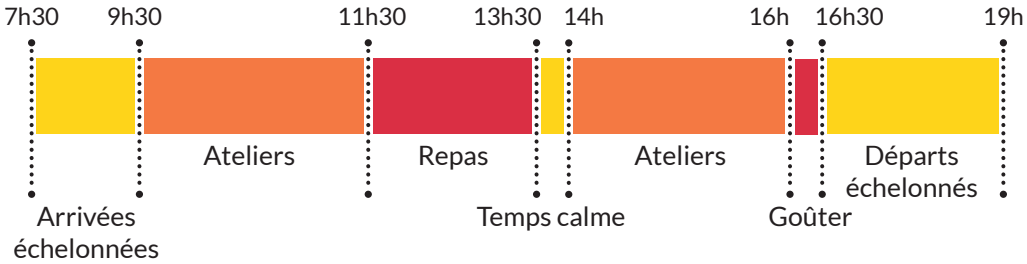

Contacts :

Accueil de loisirs Jean de la Fontaine
Tél. 01 30 65 79 84 ou 06 79 93 97 25

Accueil de loisirs La Mosaïque
Tél. 01 78 63 10 12 ou 06 81 58 42 93

Le sport et ses valeurs

Le sport à l'école

La Ville d'Orgeval propose tout au long de l'année des interventions dans les écoles par le biais de son service des sports. L'objectif est double : faire découvrir aux enfants un maximum d'activités sportives durant leurs années de primaire mais aussi véhiculer de nombreuses valeurs telles que l'équité, l'esprit d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect. Il lutte également contre certaines problématiques sociétales telles que l'obésité chez les jeunes ou encore l'hyperactivité chez certains enfants.

Deux éducateurs interviennent quotidiennement auprès des élèves :
- Pasteur : 19 classes, une heure par semaine ;
- Jean de la Fontaine : 3 classes de grande section, 50 mn par semaine.

Chaque année, des olympiades sont également organisées ainsi qu'un cross et des rencontres sportives.

L'École Municipale des Sports (EMS)

Chaque mercredi et lors des vacances scolaires, le service des sports propose des animations et stages sportifs dans le cadre de l'École Municipale des Sports (EMS) à l'Espace Claude Rich ou au complexe sportif Saint-Marc.

Mercredis
- Pour les élémentaires : de 8h45 à 10h45 (6 à 10 ans)
- Pour les maternelles : de 11h à 12h (4 et 5 ans, moyenne et grande section)
- Inscription annuelle début septembre lors du forum des associations

Vacances scolaires
Des stages multisports sont proposés pendant les vacances scolaires pour les enfants âgés de 6 à 11 ans (CP à CM2). Ils se déroulent du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Contact : sport@mairie-orgeval.fr

Les transports scolaires

Deux navettes desservent les lundi, mardi, jeudi et vendredi (uniquement en période scolaire) les deux écoles de la ville, avec à son bord, un animateur qui assure l'encadrement et la sécurité des enfants.

La ligne 106 - Écoles Jean de la Fontaine et Louis Pasteur

Aller

Fauveau	7h45
Béthemont	7h51
La Chapelle Saint-Jean	7h55
Beaunier	7h57
Tressancourt	8h02
Auberge Sans Nom (école Louis Pasteur)	8h05
École Jean de La Fontaine	8h20

Retour

École Jean de La Fontaine	16h40
Auberge Sans Nom (école Louis Pasteur)	16h50
Tressancourt	16h54
Béthemont	16h59
La Chapelle Saint-Jean	17h02
Beaunier	17h03
Fauveau	17h08

La ligne 107 - École Louis Pasteur

Aller

Le Tremblay	7h50
Les Feugères	7h53
Ferme de Montamets	8h03
Auberge Sans Nom (école Louis Pasteur)	8h05

Retour

Auberge Sans Nom (école Louis Pasteur)	16h50
Ferme de Montamets	16h55
Les Feugères	17h13
Le Tremblay	17h15

Plus d'infos sur www.iledefrance-mobilites.fr

Service communication de la Ville d'Orgeval - 2023 • Crédit photos : AdobeStock, Freepick • Ne pas jeter sur la voie publique